

# ACCOMPAGNER LES STRUCTURES "CLUB"

pour développer  
les activités

## FEDERALES



Comité Départemental de  
Canoë-Kayak de la  
Somme

## Sommaire

Mon parcours .....	2
Formation DESJEPS.....	2
A/ Présentation du Comité Départemental de Canoë kayak de la Somme.....	3
A1/ Le canoë kayak en France .....	3
A1a/ Le canoë-kayak c'est quoi ?.....	3
A1b/ Historique .....	4
A2/ Organisation du canoë-kayak régional .....	4
A3/ Organisation du canoë-kayak départemental .....	5
A3a/Présentation des clubs et structures qui composent le CDCK 80 .....	5
A3b/ Organigramme du CDCK80.....	6
A3c/ Rôles et missions du Comité Départemental .....	6
A3d/ Fonctionnement interne .....	7
A3e/ Missions de l'Agent de développement.....	7
A3f/ Moyens du CDCK80 .....	8
A3g/ Diagnostic de notre fonctionnement du CDCK 80 .....	9
B/ Qu'elle est la situation insatisfaisante, la problématique ? .....	10
B 1/Constat .....	10
B 2/ Mon analyse de terrain .....	10
B2a/Les freins.....	10
B2b/Les leviers .....	11
B2c/Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des clubs.....	11
B2d/Présentation des réponses des structures qui ont participé à l'enquête .....	11
B2e/ Relations du CDCK 80 avec les instances institutionnelles et financières .....	13
B2f/ Bilan de l'analyse .....	13
B 3/ Problématique .....	13
C/ Objectifs.....	14
D/ Plan d'action.....	15
D 1/ Difficultés rencontrées, ressources mobilisées et /ou potentielles dans la conduite du projet .	15
D1a/ Difficultés rencontrées .....	15
D1b/ Ressources mobilisées .....	15
D1c/ Sur quoi s'appuyer ? .....	15
D2/ Organisation pressentie.....	16
D2a/ Proposition de l'organisation2020/2024 du CDCK80 .....	19
D2b/ Échéancier et indicateurs d'objectifs .....	20
D2c / Problématique du plan d'action .....	21
E/ Conclusion.....	22

## Mon parcours

---

Je m'appelle Johann BELDAME, j'ai 45 ans et je suis père de famille. Né à Amiens, j'habite Gentelles, un village au Sud Est d'Amiens. Mon lieu de travail se situe à Picquigny au Nord-Ouest d'Amiens.

L'attrait que je porte aux sports de nature, les enjeux liés à la préservation de l'environnement, le besoin de transmettre mes savoirs m'ont permis d'évoluer pour devenir agent de développement du comité départemental de canoë kayak de la Somme. (CDCK80)

Aujourd'hui, je vous présente l'intérêt que j'ai pour l'obtention du Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (DESJEPS) et devenir directeur de structure.

Le contenu de la formation est en corrélation avec mes responsabilités actuelles et me fera progresser pour affirmer mes fonctions et mon futur poste de directeur.



LA BASE NAUTIQUE DE PICQUIGNY

## Formation DESJEPS

---

Je suis rentré en formation DESJEPS afin de prendre du recul par rapport à mes pratiques et postures professionnelles. De plus, cette formation m'apporte des éléments théoriques, des moyens techniques et méthodologiques nécessaires aux fonctions et aux tâches de direction qui m'incombent.

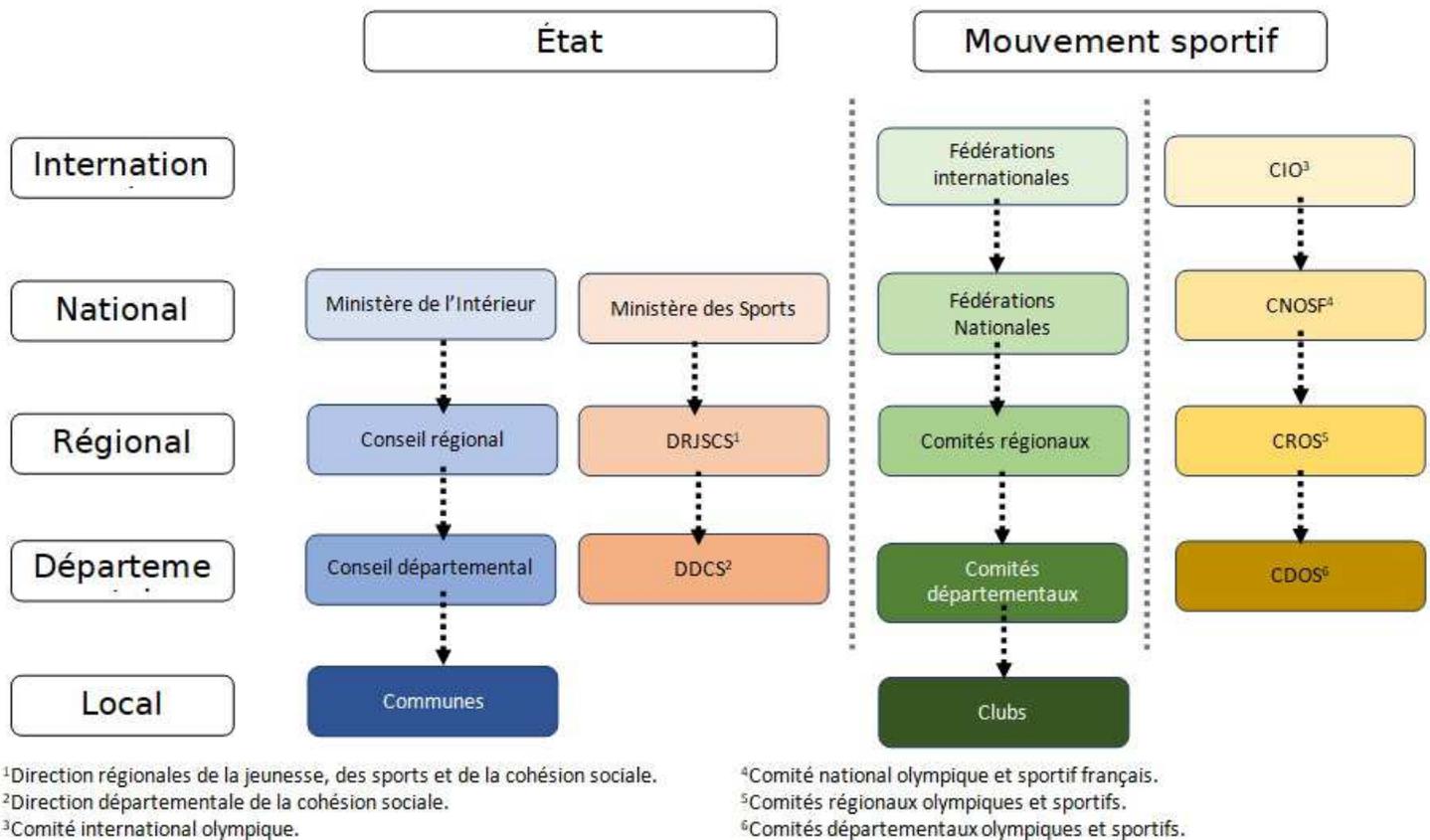
Cette démarche me permet également d'apprendre à agir de manière consciente et organisée, et de mobiliser les connaissances nécessaires au renforcement et à l'acquisition de nouvelles compétences.

Ce que je souhaite avant tout, c'est fédérer les clubs de la Somme vers un projet partagé et des actions communes. Le but est que les clubs se reconnaissent au travers de la structure et des projets du CDCK80 pour devenir des partenaires à part entière. Ces projets et actions communes organisés en travail d'équipe feront logiquement évoluer le fonctionnement actuel. De tout cela découle mon projet de formation DESJEPS qui me permettra de gagner en compétence, notamment en tant que manager.

# A/ Présentation du Comité Départemental de Canoë kayak de la Somme

Avant toutes choses, rappelons comment s'organise le sport en France. Cela me semble important afin de bien situer le Comité départemental de canoë-kayak de la Somme et ses relations structurelles.

## SCHEMADE L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE :



## A1/ Le canoë kayak en France

### A1a/ Le canoë-kayak c'est quoi ?

Le **canoë-kayak** est une activité physique de loisir ou sportive, pratiquée avec des embarcations propulsées à la pagaie, notamment le canoë, le kayak, le raft, ou la pirogue. Cette activité est également désignée par «**sports de pagaie**».

La différence entre le kayak et le canoë se fait sur deux aspects. D'une part, sur la **position du ou des rameurs** : en kayak, on est assis dans le fond du bateau avec les jambes allongées, tandis qu'en canoë, le rameur est positionné à genoux et ses jambes sont pliées en arrière



## A1b/ Historique

En **1867**, un écossais nommé Mac Gregor débarque en France à bord de son « Rob Roy », un kayak en bois inspiré de modèles ancestraux. Cet événement marque le début de l'ère moderne du Canoë-Kayak.

Le **1<sup>er</sup> club de Canoë-Kayak nait en 1904** sur les bords de marne : le Canoë Kayak Club de France à Bry sur Marne. D'autres clubs, associations sportives régies par la loi de 1901 voient le jour.

La **Fédération Française de canoë-kayak nait en 1931** de la volonté de ces clubs de se regrouper afin d'organiser la pratique.

Aujourd'hui, la fédération compte **plus de 700 clubs qui accueillent plus d'un demi-million de pratiquants** soit pour une pratique régulière soit pour une pratique occasionnelle. La fédération dispose d'une délégation de l'État pour l'organisation de la pratique sur **11 disciplines** : la Course en Ligne, le Slalom, la Descente, le Kayak-Polo, le Marathon, le Freestyle, Mération/Océanracing, le Va'a, le WaveskiSurfing, le Dragon Boat. Ces disciplines sont pratiquées dans le cadre d'une activité **compétitive ou de loisirs**.

La randonnée, le rafting et le stand up paddle sont également des disciplines pratiquées dans nos clubs dans un but récréatif.

La fédération s'appuie sur un **réseau de comités régionaux et départementaux**, pour être plus proche des clubs et de leurs territoires notamment les services de l'État et les collectivités territoriales.

Le **canoë-kayak se pratique dans 3 milieux**. Les milieux d'eau calme (étangs), d'eau vive (rivières) et maritime (estuaires, mer)

La fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) propose une échelle de compétences dans les trois milieux de pratique sous forme de **Pagaies Couleurs**, certifiées dans les écoles françaises de canoë-kayak labellisée. C'est le même principe que les ceintures au judo, alliant technique, pratique, environnement et sécurité.

La sécurité implique la maîtrise du bateau, un entraînement technique et physique, l'équipement, l'information préalable des conditions du parcours (météo, état du parcours), l'encadrement... variables selon le type de pratique.



## A2/ Organisation du canoë-kayak régional

Le Comité Régional Canoë Kayak de Hauts de France (CRCK HDF) se compose des membres affiliés, agréés ou conventionnés, ainsi que des Comités Départementaux qui se rattachent à la région. Le CRCKHdF avec le concours des Comités Départementaux, incite les membres affiliés, agréés ou conventionnés, à se développer dans le respect de l'environnement et à tout mettre en œuvre pour augmenter leur nombre d'adhérents en délivrant des titres fédéraux.

Le/la président.e du Comité Régional signe avec la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Direction Technique Nationale (DTN), une convention pluriannuelle définissant l'Équipe Technique Régionale. Cette dernière a pour objectif de réunir autour du ou des conseillers techniques régionaux (CTR), une équipe de bénévoles et de techniciens sportifs pour la mise en œuvre d'un projet sportif territorial

fédéral. L'ETR est placée sous la responsabilité d'un.e CTR référent.e. Cependant les membres salariés de l'ETR restent sous l'autorité des présidents.es des structures qui les emploient. L'ETR a pour mission de préparer et de mettre en œuvre un programme d'actions dans le cadre des objectifs de promotion, de développement, d'accès au sport de haut niveau et de formation définis entre le Comité Régional, les Comités départementaux et la direction technique nationale.

## A3/ Organisation du canoë-kayak départemental

Le Comité Départemental de canoë-kayak de la Somme (CDCK 80) est une association de loi 1901.

Elle représente la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) au niveau de son département.

Elle compte 661 licenciés pour 10 structures (*Annexe 1 : licences et annexe 2 : Carte des structures*).

Le cdck80 développe et encadre le canoë-kayak & disciplines associées sous la responsabilité d'un Brevet d'État à la base nautique de Picquigny pour du public varié: adhérents, non adhérents, enfants, adultes, centres de loisirs, écoles, individuels et comités d'entreprises. (*Annexe 3 : Brochure*)

Le CDCK 80 est une structure déconcentrée de la FFCK. Ses missions s'inscrivent dans le cadre du projet fédéral et sont en lien avec celle du CRCKHdF.

### A3a/Présentation des clubs et structures qui composent le CDCK 80

J'ai souhaité rencontrer les clubs de la Somme pour mieux comprendre leur politique interne et cibler les actions du CDCK 80 pour satisfaire un plus grand nombre d'entre eux.

Le CDCK 80 est constitué de 10 structures dont 8 affiliées et 2 agréées.

Trois structures se trouvent en bord de mer et pratiquent le kayak de mer, la pirogue, en randonnée et en compétition.

Deux structures sont situées sur des plans d'eau calme avec une rivière attenante. Elles pratiquent le kayak-polo et stand up paddle.

Quatre structures sont au bord d'une rivière et pratiquent le kayak slalom et kayak descente.

Une structure se situe sur le bord du Fleuve Somme et pratique le kayak course en ligne.

Toutes ces structures sont développées à la fois pour la pratique licenciée et pour l'accueil de scolaires, la pratique du tourisme, la randonnée de canoë-kayak ou le stand up paddle.

Six de ces structures emploient un cadre technique pour le tourisme et l'encadrement de l'école de pagaie.

L'école de pagaie permet l'apprentissage du canoë-kayak sous différentes formes et sur différents milieux. Cette école, basée sur des activités ludiques, fait découvrir aux jeunes un nouvel environnement (l'eau) grâce au support sportif (le CK). Nous disposons de nombreux outils (piscine, plan d'eau, rivière et mer) afin de parfaire la découverte de nouveaux repères, de nouvelles sensations et de nouveaux réflexes.

Chaque mercredi et samedi, nous y retrouvons des jeunes de tout âge et de milieux différents. Cette mixité permet à tous d'échanger, de communiquer et d'évoluer à son rythme.

Une fois qu'ils ont assimilé les différentes phases d'apprentissages, plusieurs options s'ouvrent à eux :

- Évoluer et passer dans la section compétition,
- Rester dans un cadre purement ludique,
- Participer aux différentes activités touristiques.

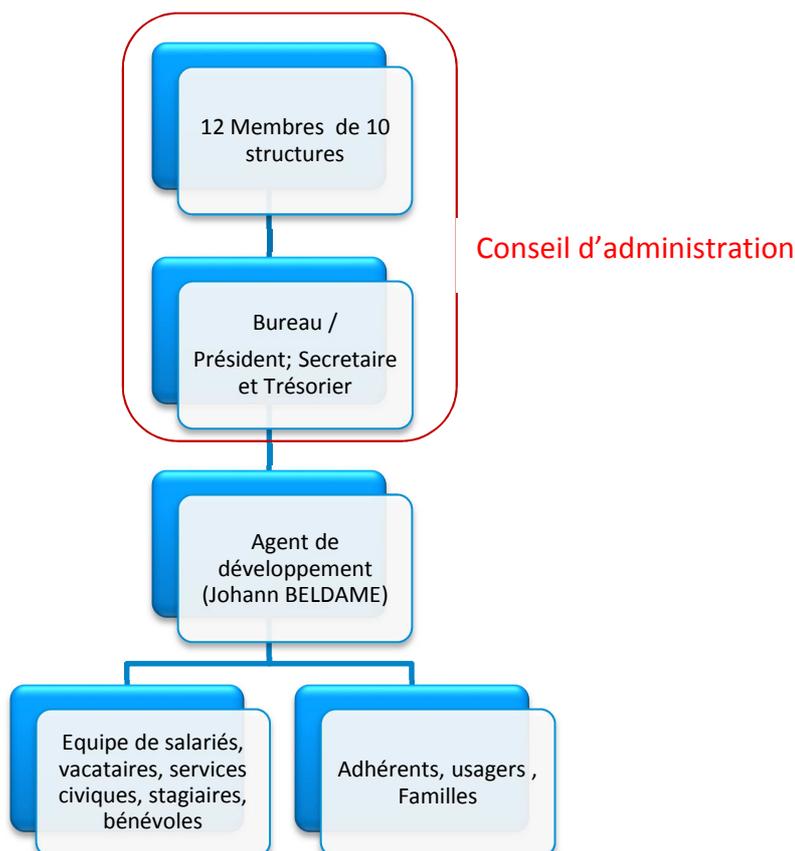
### A3b/ Organigramme du CDCK80

À ce jour, le conseil d'administration (annexe 4 : le conseil d'administration) se réunit 6 fois par an et organise une assemblée générale.

Les décisions importantes sont validées en réunion tel que les plannings d'activités, les réponses d'appels à projets, les organisations sportives et fédérales, la clarification de l'utilisation des ressources du cdck80 et le fonctionnement des actions.

Tous les quatre ans, une assemblée générale électorale se déroule avec vote du projet de développement pour la nouvelle Olympiade.

#### SCHEMA DE L'ORGANIGRAME DU CDCK80 :



### A3c/ Rôles et missions du Comité Départemental

Le CDCK 80 est reconnu comme un organisme déconcentré de la Fédération. À ce titre, il est habilité à représenter la FFCK sur son territoire. Il a pour rôle, dans son département de compétence de : (Annexe 5 : Rôles et missions)

- promouvoir, enseigner, organiser et gérer la pratique du Canoë, du Kayak et des disciplines associées sur le territoire,
- assurer les meilleures relations entre la FFCK, le Comité Régional de Canoë Kayak (CRCK) et les membres affiliés, agréés et conventionnés de son département ainsi qu'avec les partenaires institutionnels du niveau départemental,

En juillet 2002 et en collaboration avec la Communauté de Communes Ouest Amiens (CCOA), le CDCK 80 a impulsé et porté la création d'une base de loisirs en vue de développer la pratique du canoë et du kayak sur un territoire semi-rural disposant d'une faible offre sportive. Suite à la création de cette base de loisirs, nous sommes passés de 3288 embarquements en 2006 à 7602 embarquements en 2019 avec l'emploi de cinq saisonniers (un équivalent temps plein).

### Les activités proposées par la base nautique :

- Des animations encadrements d'activités rafting, canoë, kayak et Stand Up Paddle,
- Des encadrements ou mise à dispositions pour randonnées en canoë ou kayak,
- Des séances scolaires, centres de loisirs, comités d'entreprises, individuels ou groupes constitués,
- Des initiations à l'environnement et à la protection de l'environnement.

### A3d/ Fonctionnement interne

Les décisions se font lors de réunion de conseil d'administration. Les membres, qui sont les représentants des clubs, décident des actions à mener avec l'avis de l'agent de développement.

Les actions sont donc établies selon les éventuels besoins et demandes des clubs.

Après décision en réunion de conseil d'administration et validation des plannings, des budgets et des organisations à prendre, l'agent de développement informe les clubs par compte rendu de réunion, e-mail, affiches, site internet et réseaux sociaux. Les clubs sont invités à participer aux différentes « manifestations » avec une inscription préalable.

Le matériel, l'agent de développement et les véhicules sont prioritairement mis à disposition pour la base nautique. Si cela est possible et selon la priorité des projets, ceux-ci seront dédiés aux actions fédérales du comité ou mis à disposition aux clubs du département.

Il arrive que des actions se chevauchent comme par exemple l'ouverture de la base nautique lors des vacances scolaires et les stages du comité. C'est donc l'agent de développement qui gère cela au mieux, emploie un saisonnier ou organise le planning de la base nautique en prenant en compte le manque de matériel, parfois il manque le véhicule pour organiser les randonnées.

### A3e/ Missions de l'Agent de développement

En tant qu'agent de développement, j'ai en charge de faire respecter la politique du CDCK 80 dans son département. (Annexe 2 : carte des structures).

Je suis à la fois le conseiller technique fédéral et le responsable de la base nautique de Picquigny. Le choix de développer la base de Picquigny a été fait pour pérenniser le poste financièrement et être une base support aux clubs.

Le projet fédéral du CDCK 80 est inscrit sur une Olympiade et mes missions peuvent évoluer tous les quatre ans.

Mes missions se déclinent dans trois domaines.

- Missions fédérales

Organisation des événements et compétitions sportives sur son territoire sur les trois milieux de pratique que sont l'eau calme, l'eau vive et la mer.

Organisation des manifestations grand public ou vers un public spécifique, notamment vers les personnes en situation de handicap.

Mise en place pour les adhérents des stages sportifs ou loisirs, des regroupements, des formations du payeur (de débutant à confirmé), des stages de formation aux diplômés Pagaies de couleurs et des modules de formations de cadres diplômés fédéraux d'encadrement (Assistant moniteur fédéral pagaie couleur...).

Participation à la création et à la mise en œuvre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Rédaction des projets de développement, les demandes de subventions ainsi que les bilans.

Participation aux projets portés par le CRCK HDF et son ETR dont les axes principaux sont la formation des cadres et les animations jeunes.

Rédaction des dossiers de subventions tel que les contrats d'objectifs avec le Conseil Départemental ou les appels à projets émanant de différents partenaires (État, Fédération, Agence Régionale et Départementale du Tourisme).

- Missions Base nautique de Picquigny

Organisation du travail journalier, élaboration des plannings, gestion du personnel, contrôle de la régie des recettes, identification de la demande des usagers, recherche et propositions d'amélioration de l'accueil du public, suivi des fréquentations mensuelles.

Organisation des actions de promotion en lien avec les responsables du tourisme, développement des outils de communication, concertation avec les partenaires et participation aux réunions de réseaux professionnels.

Je dois faire appel à des vacataires pour m'aider à encadrer les activités proposées sur la base nautique. Nous sommes en général deux personnes si le groupe dépasse dix embarquements en rafting ou seize embarquements en canoë. En juillet l'effectif d'encadrant est de cinq personnes et trois en août.

- Missions transversales

Interventions dans la gestion du matériel, sa réparation et son inventaire.

Gestion de la communication via la création et le suivi des modifications des sites internet, les réseaux sociaux et les brochures.

Gestion des entrées et sorties financières selon les projets, accueil du public.

Encadrement des sorties pour les adhérents et le public dans les différentes disciplines (annexe 6 : les différentes disciplines).

Représentation du comité et de sa base nautique notamment lors de réunion de schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Somme (SAGE). Repérage et gestion des encombres pour garantir la sécurité des pagayeurs sur les rivières du département.

### A3f/ Moyens du CDCK80

---

Le comité a un budget de 105000€. (Annexe 7 : Compte de résultats et prévisionnel)

Il dispose à la fois de matériel de navigation pour le grand public mais aussi pour les adhérents.

Il possède un véhicule pour son agent de développement mais aussi un véhicule neuf places pour les besoins de randonnée ou des clubs du département.

Il emploie une personne à temps plein pour gérer les actions du comité et de la base nautique. (Annexe 8 : Bilan du planning annuel).

Il emploie des vacataires au besoin pour renforcer les activités du cdck80 notamment à la base nautique de Picquigny.

Il dispose d'une personne en service civique sur contrat de 6 mois.

Il se compose de treize bénévoles membres du conseil d'administration qui sont également bénévoles dans leur club.

**Forces**

**De nombreux clubs** répartis géographiquement le long du fleuve Somme.

**Situation géographique centrale** (Amiens, qui est également Préfecture).

**Des moyens humains** : l'agent de développement, des emplois saisonniers, une équipe d'élus actifs.

Les cadres techniques sont en collaboration avec l'Équipe Technique Régionale.

**Navigation sur les trois milieux de Pratique** (mer, rivières, plans d'eau).

Organisation d'évènements à envergure nationale.

**Parc matériel nautique de loisirs étoffé** (camion, remorques, embarcations).

**Existence d'une base nautique** départementale.

Relation avec le réseau du Comité Régional CK HdF.

**Faiblesses**

**Manque de formation des ressources humaines.**

Difficulté à soutenir les structures en voie de développement par un apport administratif, financier...

**Difficulté à recruter des saisonniers** (déjà pris par les activités des clubs).

Disparités d'équipement des différents clubs.

**Renouvellement peu fréquent du matériel** d'organisation des manifestations car de moins en moins subventionné.

**Opportunités**

**Le Grand Projet Vallée de Somme Conseil Départemental de la Somme**

**Les Activités de Pleine Nature sont demandées** par le Grand Public et soutenu espar le département

**Proposer du raft dans le nord de la France** car la base nautique est située sur le seul parcours d'eaux vives du département

Rénovation du bassin de slalom départemental

Les clubs du département mutualisent de plus en plus leurs équipements

**Délégation au CDCK des formations de moniteurs et des animations jeunes fédérales**

(redistribution des subventions et activités)

**Menaces**

**Éloignement géographique des structures**

**Charge d'exploitation de la base nautique départementale**

**Une grande diversité de disciplines sportives** qui limite la participation aux actions organisées par le CDCK80

Difficulté à recruter et former des bénévoles

Au vue de la **baisse des aides publiques**, les missions de l'employé sont recentrées sur les activités lucratives à défaut des missions de développement des clubs

Restrictions de navigation causées par des **conflits d'usage**, les normes de qualité de l'eau pour la navigation qui sont confondues avec les normes en vigueur pour la baignade

**Détérioration de certains sites de pratique** conséquence d'un entretien insuffisant ou inadapté

Normes de plus en plus contraignantes

## B/ Qu'elle est la situation insatisfaisante, la problématique ?

### B 1/Constat

Le CDCK80 est une structure qui fédère l'ensemble des clubs du département. Toutefois, j'ai ressenti une sorte de mal être lors de réunion du comité directeur, lors d'échanges sur le terrain avec les techniciens des clubs du département.

D'après mon expérience de terrain, je ressens que les clubs auraient une tendance à **la consommation** des activités ou actions proposées alors que **l'on devrait parler d'implication** avec le CDCK80.

Les actions sont pourtant décidées en leur faveur. Du matériel leur est prêté selon leurs besoins (camion, remorque et bateaux équipés de pagaies et gilets pour des manifestations de masse, stages pour adhérents).

Le CDCK 80 organise des manifestations dites de masse afin de promouvoir l'activité. Pour mettre en œuvre ses actions, le CDCK 80 a besoin de moyens, le plus souvent de moyens humains. Ces actions sont décidées en réunion par les instances dirigeantes mais lors de la mise en œuvre, il y a peu de participations, d'implication de leur part.

Les changements politiques régionaux liés à la fusion des régions ont déstabilisé l'organisation d'origine en modifiant la place des comités départementaux.

Je constate un **écart entre les attentes des clubs et les actions menées par le comité.**

### B 2/ Mon analyse de terrain

J'établis mon analyse au regard de trois axes.

- L'axe premier axe reprend mes observations de terrain avec les activités et contextes des usages.
- Le deuxième axe s'appuie sur une enquête que j'ai menée auprès des clubs et que je développerai ci-dessous. (Annexe 9 : enquête)
- Le troisième axe est relatif aux relations du CDCK 80 avec ses partenaires institutionnels et financiers.

Voici ce qui ressort de cette analyse, avec les freins, les leviers et la synthèse des résultats de l'enquête.

#### B2a/Les freins

- La pluridisciplinarité du canoë kayak fait qu'il y a un impact sur l'engagement de chaque club. Par exemple, un club de kayak-polo ne participera pas naturellement à un regroupement de kayak en mer.
- La spécialisation des clubs sur un support de pratique ou une discipline fait qu'ils n'ont pas le matériel adapté pour les autres disciplines.
- Certains clubs ont des moyens humains, financiers et matériels suffisants et sont pour l'instant autonomes.
- L'éloignement géographique.
- Harmonisation des calendriers et des contenus (projets et actions) des clubs et du CDCK 80.
- Constat parfois d'une relation conflictuelle entre clubs pour des raisons difficiles à analyser.
- La structuration, le conventionnement ou la contractualisation entre le CDCK80 et les clubs est à revoir.
- Implication du bénévolat à travailler pour les projets portés par le CDCK80.
- Implication des clubs et adhésion aux orientations et projets fédéraux.

## B2b/Les leviers

- Impliquer davantage les clubs dans les prises de décisions : lors des réunions des instances dirigeantes, la méthodologie de travail, les outils d'animation utilisés et la posture des animateurs de ces réunions doivent faciliter l'émergence d'une vision commune et d'enjeux communs liés aux actions portées par le CDCK80.
- Créer des commissions internes par activité ou par projet.
- Offrir des avantages aux clubs et aux licenciés qui participent le plus aux actions du comité.
- Attribution des aides financières : le CDCK 80 pourrait orienter les aides en fonction de critères liés à la participation des clubs aux actions du CDCK80.
- Réglementer la participation des clubs :
  - o Les dirigeants du CDCK 80 pourraient rédiger une chartre ou un règlement qui assurerait et encadrerait la participation des clubs aux projets du CDCK80.
  - o Le CRCK HDF pourrait soutenir cette chartre en adoptant les mêmes règles en conditionnant l'accès à certaines manifestations ou la participation à l'ETR au respect de cette règle.

## B2c/Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des clubs

J'ai mené une enquête durant plusieurs mois. Pour cela, j'ai fait valider la démarche lors de la réunion du conseil d'administration du 12 février 2020. La première enquête a commencé en rendez-vous, au club de glisse sensation Mers, le samedi 15 février 2020. Ensuite, lors de la crise sanitaire de la COVID\_19, se sont réalisés des entretiens téléphoniques puis le dernier retour, par e-mail fut le 06 avril 2020.

Au travers de questions simples et adaptées à toutes personnes connaissant bien sa structure, je souhaitais prendre des informations relatives à l'organisation interne, l'évolution des activités, le nombre d'adhérents, de bénévoles, la présence d'un cadre salarié. Il s'agissait également d'identifier les types de publics accueillis, les moyens de fonctionnement, la politique générale du club et le positionnement de club vis-à-vis des actions départementales.

L'objectif est de recueillir des informations qui doivent permettre de vérifier l'hypothèse d'un écart entre les attentes des clubs et les actions proposées par le CDCK 80.

Les personnes interrogées sont les cadres techniques et les dirigeants des structures pour avoir à la fois un avis d'expert de terrain via le cadre technique et aussi une vision de la politique menée au sein des clubs.

Les rencontres prévues dans leurs structures me paraissent intéressantes pour leur montrer mon envie d'aller vers eux. Les échanges seraient ainsi mieux ressentis sur leur terrain, dans leurs locaux plutôt que sur la base du CDCK 80. Je pense que les personnes seraient alors plus ouvertes à la discussion.

Les questions étaient ouvertes pour favoriser la liberté dans les propos. Seules certaines questions plus précises étaient fermées avec choix multiple et d'autres présentaient des choix d'options. Le but était de mettre les personnes à l'aise pour obtenir des réponses aux questions primordiales liées au fonctionnement du CDCK 80.

Cette enquête m'a permis d'affiner mon analyse sur la position des clubs vis-à-vis du CDCK80. J'avais pour volonté de mieux les comprendre afin d'apporter des solutions d'amélioration.

## B2d/Présentation des réponses des structures qui ont participé à l'enquête

- Nombre de structures qui emploient un ou des salariés : 6 dont 8 permanents en CDI.

Certains clubs se sont développés avec l'embauche de cadre(s) permanent(s) et augmentent leurs activités vers le tourisme. Cela représente un avantage pour proposer plus de choix aux adhérents mais cela pose également un problème au niveau de leur disponibilité restante envers leurs adhérents ou d'autres missions. De plus, cela peut induire une concurrence avec les autres clubs nautiques.

- Nombre de structures qui n'ont que des bénévoles : 4

Certains clubs n'ont pas souhaité embaucher de cadre permanent et restent dans une structure purement bénévole. Ils ont moins d'offre pour de nouvelles activités et moins d'adhérents donc moins de besoins.

- Nombre d'adhérents : minimum 3 personnes et maximum 251 personnes.

- Types d'activité très variées :

Nous sommes confrontés à des pratiques très variées. Les types de milieux et les disciplines pratiquées qui en découlent ne sont pas les mêmes dans les clubs. En effet, le département porte le nom de son Fleuve « Somme » et se dirige d'Est en Ouest vers son embouchure, la Baie de Somme.

Nous rencontrons sur son parcours des clubs pratiquant l'eau vive sur les rivières, l'eau calme sur les plans d'eau ou sur le fleuve et la mer sur le trait de côte :

- en eau vive, nous pratiquons pour le loisir le rafting et stand up paddle et nous organisons des compétitions en slalom et descente,
- en mer, nous pratiquons pour le loisir la randonnée et le stand up paddle et nous organisons des compétitions en surfskiet pirogue,
- en eau calme, nous pratiquons pour le loisir la randonnée et le stand up paddle et organisons des compétitions de kayak polo et course en ligne.

- Type d'adhérents :

2 clubs avec public jeunes et les autres avec essentiellement des adultes.

- Modalités d'encadrement :

Les changements des règlements sportifs ont fait évoluer les pratiques. À l'origine, pour pratiquer la compétition, la pluridisciplinarité (pratique d'au moins deux disciplines) était obligatoire. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Les jeunes peuvent ne pratiquer qu'une seule discipline. Cela induit un repli des clubs sur eux-mêmes lorsqu'il n'y a pas d'autres clubs concernés par leur discipline.

- Besoin des clubs :

→ Personnes qualifiées pour augmenter l'offre d'encadrement.

→ Matériel spécifique à leur activité « compétition ».

- Évaluation des activités mises en place par le CDCK 80 :

Positive pour l'ensemble des clubs mise à part le challenge jeune régional pour un club qui ne trouve pas de but commun !

Problématique des structures qui sont intéressées par les actions mais qui rencontrent des difficultés liées à la distance, au manque de temps et au manque de disponibilité des cadres.

- Attentes vis-à-vis du CDCK 80 :

→ Animation spécifique « environnement »,

→ Animations spécifiques par support « sup, raft, slalom »,

→ Soutien administratif pour accompagner aux montages des dossiers,

→ Aider à l'organisation de compétition dans quelques structures,

→ Organiser une manifestation dite « fête du canoë kayak » rassemblant plusieurs disciplines (slalom, descente, loisirs, jeunes) sur deux jours,

→ Proposer un règlement interne strict,

→ Proposer une rencontre de techniciens.

- Les principaux secteurs d'activités qui nécessitent des moyens :

- Animations des jeunes,
- Formation des cadres,
- Formation pagaiers coureurs,
- Développement de masse (dont le sport et handicap).

## B2e/ Relations du CDCK 80 avec les instances institutionnelles et financières

Le partenaire financier principal est le Conseil Départemental avec qui nous travaillons sur différents domaines pour une enveloppe annuelle d'environ 15 000€ :

- un contrat d'objectifs nous permet de réaliser des actions moyennant une subvention envers nos adhérents,
- plusieurs appels à projets sur lesquels nous répondons tous les ans envers les publics extérieurs (handisport, sport et solidarité, sport de nature...),
- une aide aux bases nautiques calculée sur le nombre d'emplois temps plein, type de diplôme et jours d'ouverture.

Ensuite, nous travaillons avec la FFCK sur le projet sportif fédéral (PSF) qui concerne des projets plutôt dirigés vers nos adhérents pour une aide annuelle d'environ 4 000€.

## B2f/ Bilan de l'analyse

Ce diagnostic mené auprès des clubs m'apporte des précisions sur leur fonctionnement, leurs attentes, leurs freins et leurs besoins.

L'enquête valide mon analyse de terrain. C'est un outil qui m'apporte des précisions sur différents aspects, notamment le fait que les actions proposées sont jugées pertinentes même si la participation est faible.

Nous pouvons également noter que les projets du CDCK 80 sont bien soutenus par les financeurs

**Je constate bien un dysfonctionnement entre les attentes des clubs et les actions menées par le comité.**

## B 3/ Problématique

Le contexte de plus en plus contraignant pour les associations sportives, tant sur les aspects économiques, environnementaux et sociétaux qui engendrent un repli sur soi, m'amène à la problématique suivante :

**Comment faire du CDCK 80 une structure pourvoyeuse de moyens et d'activités attrayants pour les clubs de canoë-kayak de la Somme ?**

1. La première hypothèse concerne les projets du Comité qu'il faudrait travailler en renforçant le lien avec les clubs.
2. La seconde est de développer le canoë-kayak dans le département en structurant la vie fédérale tout en développant l'offre de la base nautique de Picquigny.
3. Ma dernière hypothèse serait de statuer sur un règlement intérieur pour clarifier le fonctionnement du comité départemental envers ses structures.

## C/ Objectifs

Suite à l'analyse du fonctionnement du CDCK 80, voici les objectifs que je souhaite fixer :

- fédérer les clubs et développer les activités en créant une équipe technique départementale,
- développer les activités de la base nautique et du comité départemental en embauchant un animateur sportif,
- clarifier le fonctionnement du comité départemental en rédigeant un règlement intérieur.

En parallèle des actions à mener pour atteindre ces objectifs, il sera indispensable d'accompagner les élus dans la rédaction du projet de développement de l'olympiade 2021/2024.

### PRINCIPES DIRECTEURS

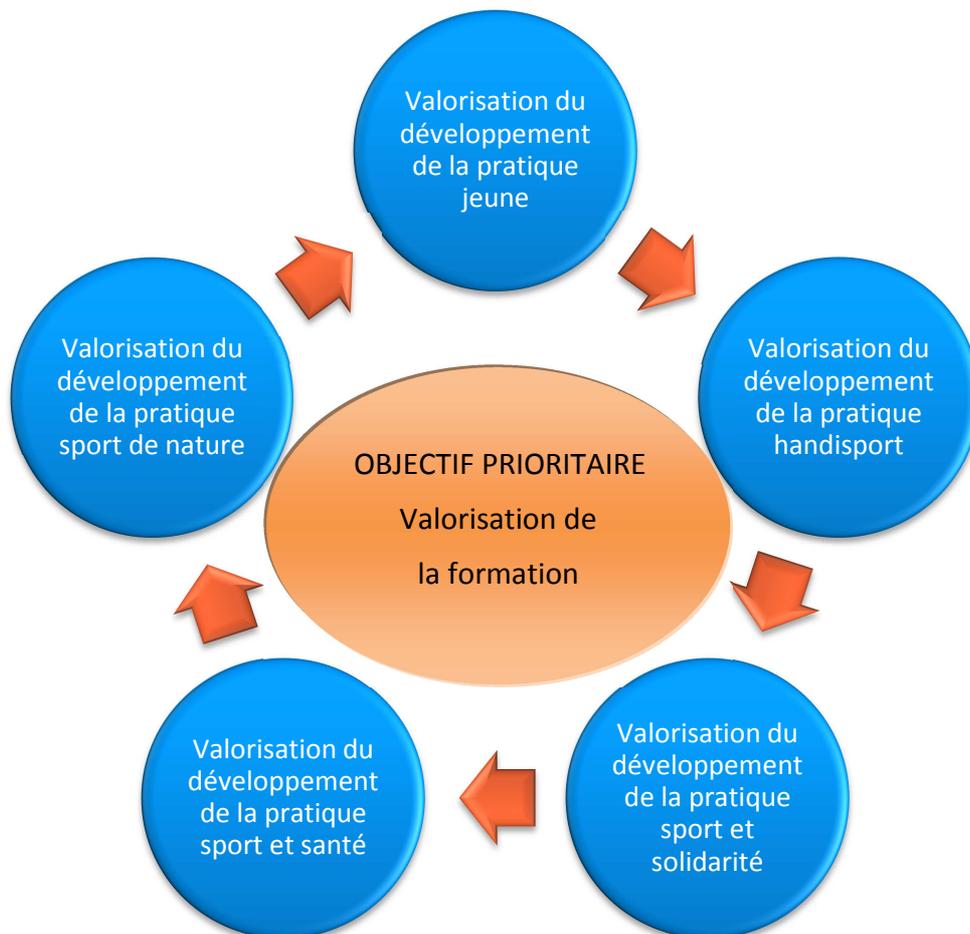
Formaliser un projet départemental qui s'accorde avec les aspirations et les moyens présents sur l'ensemble du territoire.

Réorganiser le CDCK80 et ses actions autour des compétences présentes à l'échelle du

### OBJECTIF GENERAL

Redistribuer le projet d'actions de manière équitable et adaptée au regard des compétences valorisées sur l'ensemble du territoire.

L'animation du CDCK 80, ses choix, ses projets et ses missions doivent être portés par l'ensemble des élus et des responsables de commissions.



## D/ Plan d'action

La première chose est de présenter cette analyse et ces objectifs d'amélioration lors d'une réunion avec le conseil d'administration afin de faire valider le projet pour mener les actions qui en découlent. (Annexe 10 : résultats de l'enquête)

Ma mission est le développement du canoë kayak sur le territoire au travers des actions menées par le CDCK 80 et le développement de la base nautique de Picquigny. Pour cela, je dois répondre à cette question : **Comment faire du CDCK 80 une structure pourvoyeuse de moyens et d'activités attrayantes pour les clubs de canoë-kayak de la Somme ?**

### D 1/ Difficultés rencontrées, ressources mobilisées et /ou potentielles dans la conduite du projet

#### D1a/ Difficultés rencontrées

- Harmonisation des calendriers (entre la base et les actions fédérales mais aussi entre disciplines),
- Éloignement distancié des clubs,
- Manque de compréhension de certains membres sur les objectifs du CDCK 80 et de la formation de l'agent de développement du comité départemental de canoë kayak de la Somme (moi-même) qui entraînent des questionnements sur l'intérêt de cette dernière et des inquiétudes quant un éventuel départ,
- Surcharge de travail dans mon activité professionnelle due à une accumulation de projets à mener sur des périodes identiques : exemple du mois d'avril durant lequel se déroulent les activités dédiées à la gestion de la base nautique + l'organisation du festival + les journées de la formation + la mise en place et l'accompagnement des stages jeunes),
- Manque de cadres diplômés pour les clubs et leurs bases nautiques.

#### D1b/ Ressources mobilisées

- Subventions diverses : Projet Sportif Fédéral (PSF), Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA), contrat d'objectifs, appels à projets, etc.,
- Expérience professionnelle depuis 2005,
- Bilan de fréquentation, bilans financiers des projets et des actions,
- Matériel,
- Cadres techniques des clubs.

#### D1c/ Sur quoi s'appuyer ?

1/ **Faire appel au contrat d'apprentissage** dans l'objectif de former un jeune compétent pour gérer les animations de la base nautique.

Dès juin 2021, il sera possible d'accueillir un jeune au sein de la structure. Il se formera en présence du maître de stage. Sa formation débutera en septembre 2021 et il pourra encadrer dès ses tests de sécurité obtenus. Le coût d'un montant annuel de 840 euros la 1<sup>ère</sup> année, et de 960 euros la 2<sup>ème</sup> année, serait facile à supporter pour la structure (informations prises auprès d'un CREPS, centre d'apprentissage).

2/ **Établir un règlement intérieur** pour clarifier l'utilisation des ressources du CDCK 80 et le fonctionnement des actions.

3/ **Créer une équipe technique départementale** avec les cadres techniques des clubs pour amener les professionnels des clubs à participer à l'encadrement des actions du CDCK 80. Dans ce but, le comité départemental apporterait une enveloppe « subvention » grâce aux appels à projet auxquels nous répondons et sommes soutenus par les instances institutionnelles.

Cela permettrait de libérer du temps de travail à l'agent de développement pour gérer la base nautique et d'autres projets.

Je serais le responsable ou le coordonnateur de cette équipe qui serait organisée sous forme de commissions.

L'avantage pour le club est d'avoir un temps de travail certain pour son salarié et une compensation financière sur des périodes de travail dédiées aux actions du CDCK 80.

L'avantage pour le club est également de communiquer vers de nouveaux publics et de promouvoir son club. Prenons pour exemple, un public de centre spécialisé qui aurait été encadré à l'origine par la base nautique de Picquigny, serait encadré par un cadre technique d'un club qui pourrait ensuite accueillir ce public dans sa structure.

En conséquence, le CDCK 80 justifie les objectifs et dépenses des projets subventionnés et ouvre la possibilité d'avoir d'avantage de participants grâce au cadre du club qui motivera ses jeunes à venir sur le projet.

L'inconvénient pour le cadre du club est d'avoir un dédommagement moindre que le fait d'encadrer d'autres groupes sur son club.

Le risque pour le CDCK 80 est, éventuellement, n'être pas suivi par ces cadres. Cela pourrait engendrer une annulation des actions et une perte de subventions.

## D2/ Organisation pressentie

---

Je souhaite réformer le fonctionnement tout en maintenant les actions. Cela se traduit avant tout par une redistribution des champs de compétences et ce, au sein même des élus et des cadres techniques qui composent le CDCK 80 et son équipe technique.

L'axe prioritaire est la formation – cette dernière demeurant l'élément indissociable de toute démarche associative, fédérale et sportive.

Les différents projets sont alors pilotés et coordonnés par les responsables de l'équipe technique départementale. Ces derniers devant acquérir progressivement une autonomie relative de fonctionnement sous couvert du conseiller technique départemental.

L'équipe technique départementale est pilotée et coordonnée par le Conseiller Technique Départemental. C'est-à-dire moi-même. J'en définis les membres annuellement et en organise le fonctionnement au travers notamment d'une convention spécifique signée entre le CDCK 80 et les clubs.

Le plan d'actions est organisé par le CDCK 80 sous couvert des politiques sportives territoriales, fédérales et ministérielles. Les différents acteurs privilégiés sont alors l'ensemble des clubs affiliés et licenciés ainsi que les bénévoles qui les composent.

Différents projets nécessitent des appuis logistiques, techniques et humains qui font l'objet de délégations de missions auprès des clubs affiliés et autres prestataires.

Chacune des actions se doit d'être référencée dans des documents de synthèse annuels ou pluriannuels et présentés aux partenaires du CDCK 80. Ainsi, la convention d'objectif signée avec le Conseil départemental de la Somme, le Projet Sportif Fédéral signé avec la FFCK et le projet de développement du CDCK80 doivent retranscrire précisément l'ensemble des actions menées.

Pour élaborer ce plan d'actions, le CDCK 80 sollicitera les membres élus ainsi que les présidents de commission à l'occasion de l'assemblée générale. Ces derniers devront alors dresser les bilans des actions menées (quantitativement et qualitativement) et proposer les projets structurants pour l'année suivante. Cela demeure essentiel dans la perspective de proposer des actions cohérentes au regard des aspirations, volontés et moyens présents sur le territoire.

Enfin, une attention particulière sera donnée à la mutualisation et la rationalisation des différents moyens mis en œuvre pour mener à bien l'ensemble des projets. Il semble que cela soit indissociable de tout objectif de pérennisation du modèle associatif, fédéral et sportif.

Le tableau ci-dessous présente les différents projets rendus possibles grâce aux différentes subventions allouées quelle que soit leur forme : appel à projets, contrats d'objectifs, plan sportif fédéral...

Commissions / subventions	Objet / période	Personne pressentie	Club	Budget global	Aides
Handisport Appel à projet	Animations en partenariat avec le CDH80 et le conseil départemental. 3 jours en avril et quelques sorties entre mars et octobre en semaine et/ou week-end. Tarification réduite sur la base de Picquigny, pour le public extérieur en situation d'handicap.	Sébastien RACAULT car il a de l'expérience dans ce domaine en tant que responsable régional et il est diplômé pour.	club de Loeuilly	8383€	2000€
Sport et solidarité Appel à projet	Accueil de public en difficulté (ici une UP2A : unité pédagogique d'enseignement pour les allophones). Projet pédagogique sur 11 séances les mercredis Tarification réduite sur la base de Picquigny.	Anthony THUILLIER car il a un bon contact avec les jeunes (dynamisme souriant...) et il n'est pas très éloigné de la base.	club de Rivery	5263€	2000€
Sport de nature Appel à projet	Réaliser des randonnées sur le département pour la découverte de l'environnement et des sites. Je pressens tous les clubs qui ont au moins une randonnée à proposer. Essentiellement entre mai et octobre pour le grand public. Ce serait de la location sans cadre diplômé.	Les bénévoles des clubs	Boves ; Amiens, Ham, Picquigny ...	4538€	1000€
Sentiers nautique PSF*	Actions visant à aménager ou réaménager des sites de pratique. Actions de nettoyage des berges et de la rivière Projet de bassin en lien avec bureau d'étude ou encore participer et défendre nos activités lors des réunions avec les instances institutionnelles. Animer des randonnées thématiques. Toute l'année avec nettoyage en septembre.	Moi-même car je peux m'appuyer sur mon expérience et mes compétences professionnelles	CDCK80	5366€	2000€
Formation PSF + contrat d'objectif	Formation visant à améliorer l'accueil des différents publics et de développer la pratique. Formation de futurs cadres de clubs. CQP ; AMFPC ... Lors des vacances de Toussaint pour les Amfpc avec 1 week-end. En février mars pour les CQP.	Romain BOVE car il a été président et formateur de la CREF en lien avec moi pour les CQP. Et Matthieu PIERRE vue son expérience.	Loeuilly ; Ham et cdck80	7117€	3000€

Commissions / subventions	Objet / période	Personne pressentie	Club	Budget global	Aides
Animation Jeunes PSF + contrat d'objectif	Mise en place de l'animation pour les jeunes pagayeurs : challenges, stages, déplacement finale jeune, ... : quelques mercredis après-midi et/ou samedi en journée. Une semaine de stage en vacances de toussaint et Pâques.	Anthony THUILLIER et Théophile BRUN. Ils ont les compétences dans différentes disciplines et un contact facile avec les jeunes.	Rivery et Mers les bains	19191€	10000€
Formation des pagaies couleurs PSF + contrat d'objectif	Formations pagaies couleurs de la verte à la bleue dans les trois milieux de pratique. La verte donnant accès aux compétitions, la bleue donnant accès aux formations. Quelques soirées en semaine, des mercredis après-midi et samedi dimanche journée.	Moi-même qui suis formateur de formateurs pour la FFCK aidé de Yann JOLY pour la mer.	CDCK80 et St Valery sur Somme	7671€	5000€
Pagaie Fit/Pagaie santé PSF + contrat d'objectif	Toute action visant à faire connaître et démocratiser le canoë kayak dans un but de bien-être. Toute action visant à développer la pagaie santé à destination de personnes atteintes d'affection de longue durée. Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicaps physiques et/ou mentaux. Cela concerne également l'IME qui réalise 20 séances sur la base de Picquigny.	Par différents représentants dans les structures comme Matthieu PIERRE, Flora BOVES et moi-même	Ham ; Loeuilly ; cdck80	5695€	3000€
Le contrat d'objectif	Formation au sens large du pagayeur. Tutorat, regroupements en piscine etc. Sur une année en corrélation avec les projets cités ci-dessus	Moi-même : je mène ce projet depuis sa création.	CDCK80	32 110€	15 000€

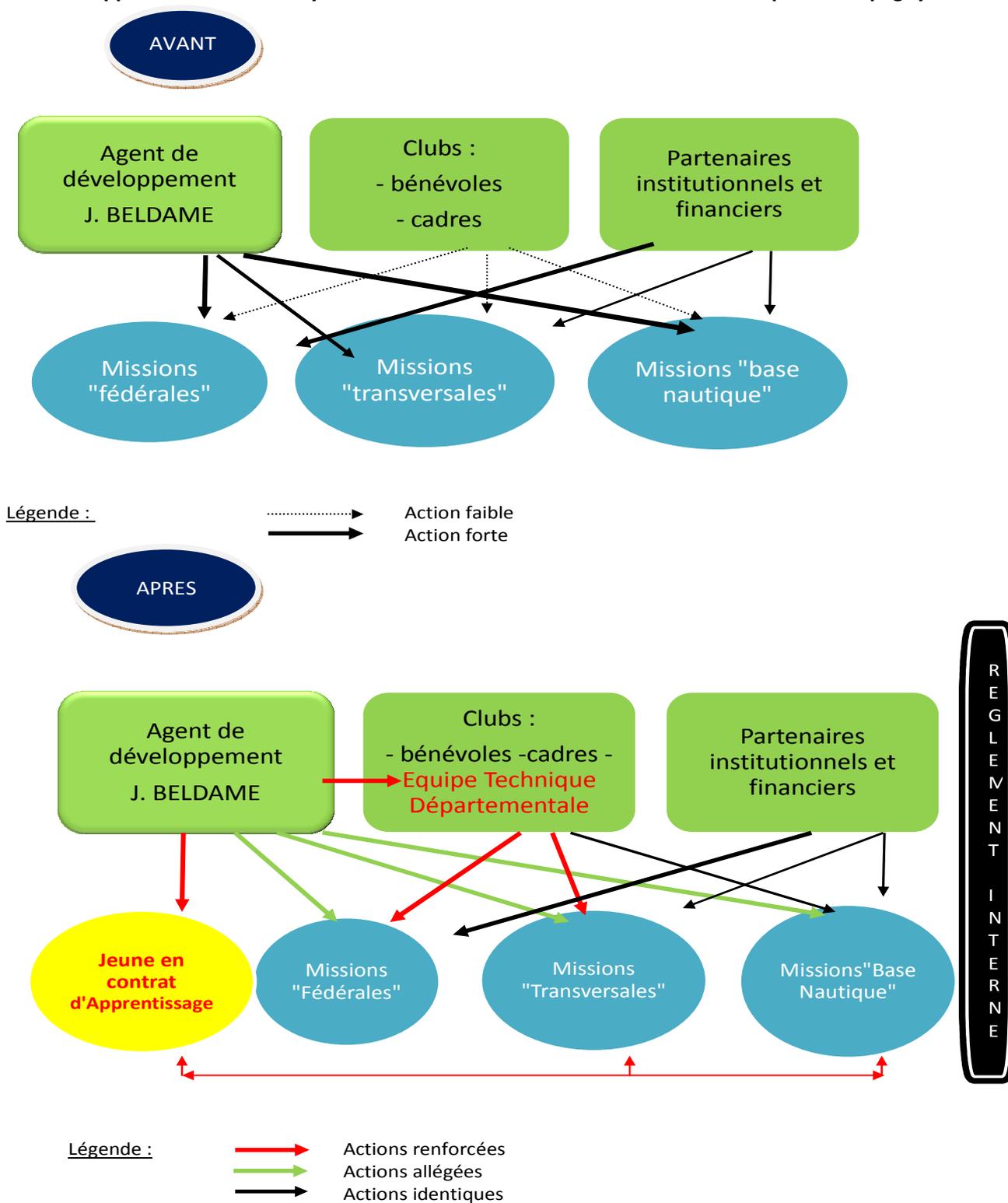
\*PSF : Projet Sportif Fédéral

Le paiement des cadres sera à définir : tarif demi-journée, journée ou sur une convention de mise à disposition.

Cette organisation montre qu'il y a du potentiel tant en termes d'action que de collaboration technique et financière. Tous ces cadres techniques travailleront en équipe sur un objectif commun, celui de développer le comité départemental pour un large panel d'adhérents. Ce ne fera que renforcer les liens entre les clubs et une ambiance collaborative de travail.

D2a/ Proposition de l'organisation 2020/2024 du CDCK80

Suite à ces réflexions, voici comment le CDCK80 pourrait s'organiser pour mieux répondre à la mission du développement du canoë kayak dans le territoire au travers de la base nautique de Picquigny.



Nous nous rendons compte de l'évolution entre la partie « clubs » notamment grâce à l'ETD qui redirige ses actions vers l'essence même de nos activités : les « missions fédérales ».

## D2b/ Échéancier et indicateurs d'objectifs

- Échéancier

Voici un tableau qui reprend le retro planning de la mise en place des actions :

Dates	Actions prévues
Janvier 2020	Formuler un e-mail aux élus de clubs du département pour présenter mon entrée en formation et le fait de mener des réflexions avec leurs structures.
Mars 2020	<b>Réaliser une enquête</b> dans chaque structure afin de connaître les attentes vis-à-vis du CDCK80 et besoins de chacun selon leurs priorités et contraintes. (Annexe 9 : enquête)
16 septembre 2020	Lors de la réunion de cdck80, <b>présenter mon projet d'action aux élus pour validation.</b>
Octobre 2020	Mise en place d'une <b>réunion de réflexion</b> du projet de développement 2021/2024 et de l'embauche d'un salarié en apprentissage.
Novembre 2020	Mise en place d'une <b>réunion participative</b> « Equipe Technique Départementale » pour les projets 2021.
Novembre 2020	Mise en place d'une <b>équipe de travail</b> sur le règlement intérieur.
Décembre 2020	Écriture du projet avec l'équipe Technique Départementale.
Février 2021	Validation du projet de développement et du règlement intérieur en réunion de CA.
Mars 2021	Présenter et <b>voter le projet</b> de développement lors de l'assemblée générale.
Septembre 2021	<b>Évaluer</b> l'atteinte des objectifs fixés au regard des indicateurs définis (Ex : Nb de clubs ayant participé).
Janvier 2022	Réaliser un <b>retour et changements, affiner</b> le dispositif à N+1.

L'enquête a été énergivore et chronophage mais primordiale pour la suite des événements. La mise en place de l'Équipe Technique Départementale se fera à partir de la basse saison (globalement après les vacances de la Toussaint), lorsque les cadres techniques seront disponibles.

La proposition et mise en place des actions sera assez rapide étant donné que les cadres techniques ont l'habitude de rédiger ce type de projet prévisionnels au sein de leurs structures.

Je serai disponible pour les aider dans leur démarche et les accompagner dans l'écriture et la finalisation des différents projets.

- Indicateurs d'objectifs

Ce tableau d'indicateurs montre les évolutions des objectifs fixés selon les actions prédéfinies.

Les actions sont menées tout ou partie par l'équipe technique départementale.

Nous pouvons constater que la participation du nombre de clubs et des participants évolue. Ce qui signifie que l'équipe technique départementale joue son rôle de fédérateur. Les actions du comité sont menées à bout et favorisent la participation des adhérents.

Nous arrivons à un système de mutualisation, les clubs se sentent impliqués par les projets du cdck80.

Pour l'année 2020, les bilans ne sont pas encore calculés et ne seront pas significatifs au vu de la crise sanitaire que nous avons traversée.

Nom des actions	2018	2019	2020	objectifs 2021
Appel à projet Handisport	199	209		300
Appel à projet Sport et solidarité	88	114		160
Appel à projet Sport de nature	0	52		89
Appel à projet Pagaie santé (ime)	118	109		140
Nombre de clubs qui participent aux stages jeunes	3	3		5
nombre de personnes totales	75	90		135
Nombre de clubs qui participent aux animations jeunes	3	3		5
nombre de personnes totales	175	123		175
Nombre de clubs qui participent aux formations de cadres	0	3		5
nombre de personnes totales	0	93		105
Nombre de clubs qui participent aux formations pagaies couleurs	2	2		5
nombre de personnes totales	5	12		25
Nombre de clubs qui participent aux actions de masse	5	6		6
nombre de personnes totales provenant des clubs	5	6		12
Nombre total de personnes extérieures qui participent à ces actions « Développement de masse »	816	566		900
Nombre de personnes qui participent aux esquimautages	395	313		420
Nombre de clubs clubs	5	5		7
Nombre de diplômes pagaies couleurs distribués sur 1 an.	5	12		20
Bilan de fréquentation total fédéral .	2363	2124		3000

## D2c / Problématique du plan d'action

Suite aux décisions de l'État quant au coronavirus, les rendez-vous du mois de mars 2020 ont été annulés. Moi, ainsi que la plus part des cadres techniques des clubs étant en chômage partiel, j'ai pris la décision de maintenir des rendez-vous téléphoniques avec une information par e-mail le mardi 17 mars 2020. Cela a simplement retardé la démarche et les échanges ne sont pas identiques en distanciel. Pas de café croissant, pas de « franche rigolade » malgré la technologie qui a permis les rendez-vous en Visio.

Les rendez-vous en structure auraient duré entre 1h30 et 3h, mais avec le confinement cela s'est réduit à 1h00 d'échange en Visio. C'est moins convivial mais c'est tout de même efficace. Deux structures ont répondu uniquement par e-mail avec un bref échange téléphonique.

Le but était de rencontrer les personnes et d'échanger pour créer du contact, visiter la structure si cela n'était pas encore le cas.

Il est compliqué de manager les équipes alors que l'on est confiné, que l'on ne croise plus les "collègues" sur les bords de rivières, en manifestation, compétitions et autres sorties ... C'est lors de ces moments-là que nous échangeons le plus car ce sont des temps informels, importants de régulation professionnelle.

## E/ Conclusion

La constitution de l'équipe technique départementale demande une implication des structures et de leurs cadres techniques. De cela dépendra la pérennisation des projets du CDCK 80.

Mon rôle est de structurer la démarche, impulser une dynamique au sein des équipes et les guider dans l'organisation des tâches à accomplir.

Nous travaillerons ensemble afin de définir les objectifs communs, compléter les appels à projets et apporter des modifications pour une amélioration du projet de développement du CDCK 80.

Le règlement intérieur sera le garde-fou de ce système pour éviter les débordements.

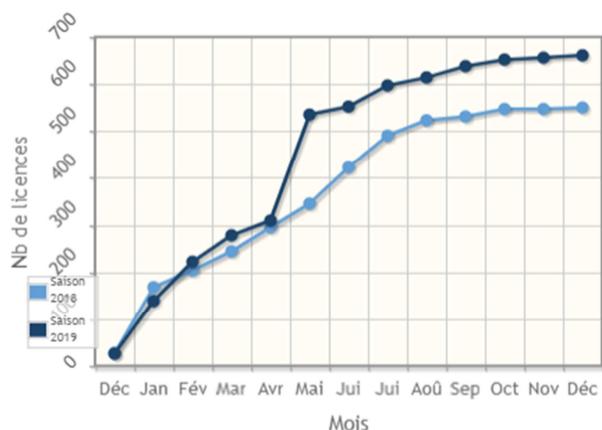
Mon temps de travail sera optimisé et me permettra d'être présent et actif comme maître de stage pour un jeune en contrat d'apprentissage. La gestion des actions du CDCK 80 et de sa base nautique n'en sera que meilleure.

# ANNEXES

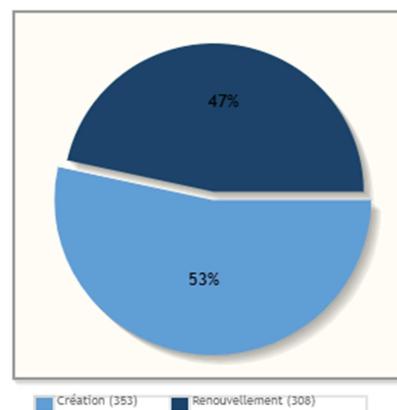
## Annexe 1 / Licences 2019 Quelques chiffres :

### Évolution des licences 2019 :

Nombre de licences de la saison : 661

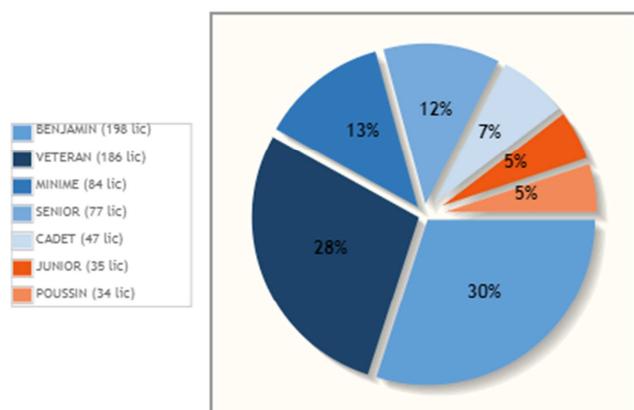


### Création et renouvellement 2019 :

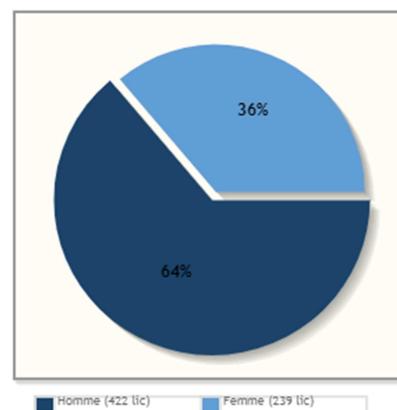


Pourcentage par rapport à la saison précédente : 120%

### Répartition par catégories :

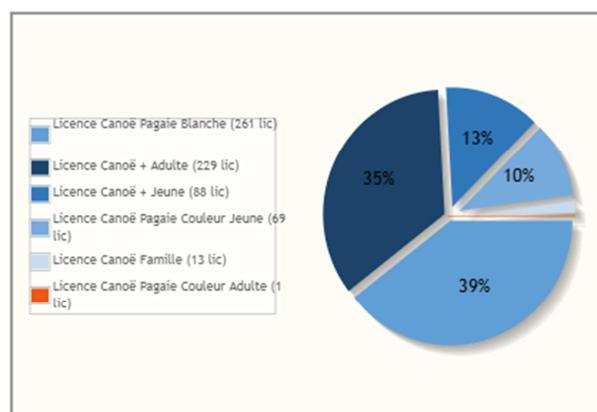


### Répartition hommes et femme :



### Bilan des licences 2019 :

- Licences Canoë plus Adultes	229
- Licences Canoë plus jeunes	88
- Licences Famille	13
- Licences Pagaies couleurs adultes	1
- Licences Pagaies couleurs jeunes	69
- Licences pagaies blanches	261
<b>TOTAL</b>	<b>661</b>



Annexe 2 /La carte des structures :

**Club Kayak de Mer et de Va'a Baie des Phoques**  
 Quai Jeanne d'Arc - 80230 Saint-Vaery-Sur-Somme  
 Tél : 03 22 60 08 44  
 E-mail : kayak@hooqboatmail.com  
 Site internet : <http://www.kayak-somme.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP et de la plongée en mer sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Glisse Sensations Mers**  
 Esplanade du Général Leclerc  
 80350 Mers-les-Bains  
 Tél : 02 35 50 17 89  
 E-mail : [contact@mers-surfb.fr](mailto:contact@mers-surfb.fr)  
 Site internet : <http://www.surf-paddle-mers.fr/>  
 Activités : kayak & stand up paddle en mer

**Association Gamaches Plein Air**  
 Étang Site Marguerite  
 Chemin des Meuniers 80220 Gamaches  
 Tél : 03 22 30 91 85 ou 09 71 55 42 30  
 E-mail : [gsa80@orange.fr](mailto:gsa80@orange.fr)  
 Site internet : <http://www.gamachespleinair.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak sur plan d'eau de 65 ha

**Club de Picquigny Vieille Somme**  
 Tél : 08 77 75 17 94  
 E-mail : [philippevermeiren@orange.fr](mailto:philippevermeiren@orange.fr)  
 Site internet : <http://picquigny-ck.jmco.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë, du kayak et du rafting sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Base nautique départementale**  
 Tél : 06 29 38 67 73  
 E-mail : [cdck80@eu.fr](mailto:cdck80@eu.fr)  
 Site internet : <http://www.canoes-somme.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak et rafting, SUP  
 Sur deux milieux : eau plate, eau vive

**Club de la Baie de Somme Canoë-Kayak**  
 Base nautique de St Firmin les Crotoy  
 Tél : 08 88 89 25 79  
 E-mail : [baiedesommecanoekayak@ctcmail.fr](mailto:baiedesommecanoekayak@ctcmail.fr)  
 Activités : initiation et découverte du canoë, du kayak et de la plongée en mer

**Chês Barboteux d'Amiens**  
 Ile Sainte Angerone - Écluse de Montières - 80000 Amiens  
 Tél : 03 22 44 40 57  
 E-mail : [monpoteage@yahoo.fr](mailto:monpoteage@yahoo.fr)  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP  
 Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Club nautique de Rivery**  
 13, Impasse Motte - 80138 Rivery  
 Tél : 03 22 81 83 75  
 E-mail : [cdknautique@rivery@gmail.com](mailto:cdknautique@rivery@gmail.com)  
 Site internet : <http://www.bordfontenoygais-canoes.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak  
 Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Club des jeunes de Boves**  
 Tél : 03 22 09 33 13  
 Site internet : <http://boqb.blogspot.com>  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak  
 Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Canoë Kayak Club de Ham**  
 Base nautique d'Estouilly rue du Moulin - 80400 Ham  
 Tél : 08 38 02 65 90  
 E-mail : [canoekayakclubdeham@gmail.com](mailto:canoekayakclubdeham@gmail.com)  
 Site internet : [www.canoekayakclubdeham.com](http://www.canoekayakclubdeham.com)  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP  
 Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

**Loeuilly canoë-kayak**  
 Rue du Marais - 80160 Loeuilly  
 Tél : 03 22 38 22 68  
 E-mail : [basenautique.loeuilly@gmail.com](mailto:basenautique.loeuilly@gmail.com)  
 Site internet : [www.loeuilly-canoekayak.com](http://www.loeuilly-canoekayak.com)  
 Activités : initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP  
 Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Les structures du CDCK 80

## Annexe 3/ Brochure de la Base nautique de Picquigny :



### CANOË-KAYAK

Le **CANOË** à la base nautique de Picquigny se pratique seul ou à plusieurs. Il se pratique à la pagaie simple ou à la pagaie double. C'est une embarcation stable qui permet l'approche de l'eau calme et de l'eau vive en toute sécurité. Le canoë à la base nautique de Picquigny, proche d'Amiens se situe sur le meilleur bassin d'eau vive naturel du Nord de la France.

**Nous vous proposons d'embarquer pour :**

- Le canoë sur place, sans utilisation de véhicule.
- Le canoë randonnée avec utilisation de véhicule.
- Le canoë bivouac avec nuitée en camping (à vous de réserver).
- Le canoë nature avec une animation environnement.
- Le canoë nature pour l'arrachage de plantes invasives ou le nettoyage des rivières en canoë.



### RAFTING

Le **RAFTING** se pratique uniquement à Picquigny, proche d'Amiens dans la Somme. C'est un sport d'équipage qui se pratique à la pagaie simple. (8 personnes par rafting, minimum 4 adultes)

Un «Barreur» professionnel vous guide pour assurer votre sécurité et indique les manœuvres aux pagayeurs. Il vous propose des jeux afin de vous rassurer et de profiter de ce site magnifique !

Le **RAFTING** s'adapte aussi bien aux enfants qu'aux adultes. En famille, en enterrement de vie de garçon/fille et en centre de loisirs et scolaires ou encore aux comités d'entreprise !  
1h30 d'activité sur le raft, dans l'eau et la bonne humeur, du pur bonheur.



### PADDLE

Le **STAND UP PADDLE** à Picquigny est LA nouvelle activité avec le seul passage en eaux vives dans la région.

Nous vous proposons d'embarquer d'avril à novembre pour les adultes et ados accompagnés d'un adulte, à condition d'être téméraire et tout de même sportif !  
Maximum 12 personnes par cadre et minimum 4 personnes.

En encadrement de 1h30 à 2h30 sur la boucle de Picquigny ou en randonnée.

Le **STAND UP PADDLE «SUP»** se pratique debout avec une pagaie simple sur une planche ressemblant fortement à une planche de surf. Jeux d'équilibre, test de navigation contre courant, course de vitesse, descente du parcours eaux vives ou encore randonnée plus calme sont proposés à la base nautique de Picquigny.

Ouvert sur réservation  
<http://canoë-somme.com>

pour consulter les plannings  
et pré-réserver les activités

**Obligations pour pratiquer :**

- Savoir nager au moins 25 mètres
- Porter des chaussures fermées
- Être en bonne condition physique
- Prévoir une tenue de rechange

Johann Beldame  
Tél. : 06 29 38 67 73  
Cdck80@neuf.fr

Base Nautique Picquigny Rafting



## TARIFS

PAR PERSONNE

individuels et groupes constitués	centres de loisirs	scolaires	comités d'entreprises
-----------------------------------	--------------------	-----------	-----------------------

### Rafting & Paddle

	20€	16€	15€
--	-----	-----	-----

Canoë sur place	15€	10€	9€
-----------------	-----	-----	----

Canoë randonnée ½ j encadré	20€	16€	15€
-----------------------------	-----	-----	-----

### Canoë mis à disposition

15€
petit parcours
18€
grand parcours

Nous consulter  
Différentes formules possibles, restauration, salle de réunion ...

Base Nautique de Picquigny



**Annexe 4/Le conseil d'administration :**

**Président :**

Mr Philippe VERMERSCH Club de Picquigny

**Secrétaire :**

Mr Nicolas CASTRYCK Club de Rivery

**Trésorière :**

Mme Marie Thérèse FLANDRE Club d'Amiens

**Vice-président :**

Mr Jean Claude FLANDRE Club d'Amiens

**Membres :**

Mr Quentin BOCKET Club d'Amiens

Mr Francis BOITEL Club de Ham

Mr Laurent DHEILLY Club de Picquigny

Mr Guillaume DEBEAURAIN Club de St Valery s/S

Mr Michel FATRAS Club de Rivery

Mr Patrice HERMANT Club de Boves

Mr Sébastien RACAULT Club de Loeuilly

Mr Loïc RACAULT Club de Boves

**Agent de développement et responsable de la base de Picquigny :**

Mr Johann BELDAME «Brevet d'état canoë- kayak-raft et kayak de mer »

Club de Picquigny

## Annexe 5/ Rôles et missions de Comités Départementaux :

### REGLEMENT INTERIEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE CANOE KAYAK Annexe 1 : Rôles et missions des Comités Régionaux et Départementaux

Le Comité Départemental représente la Fédération Française de Canoë Kayak au niveau départemental

Adhésion/Affiliation	Le Comité Départemental renseigne la base de données fédérale. Il incite à la création de clubs et aide ceux déjà affiliés à se développer. Il fait appliquer les règles relatives à la délivrance des titres fédéraux d'adhésion et de participation. Toutes les structures affiliées, agréés, conventionnées sont adhérentes du Comité Départemental. Il présente au siège fédéral son avis sur la candidature des associations qui demandent leur affiliation. Il suit les agréments et est tenu d'avoir une attention particulière envers les nouveaux membres agréés. Il veille à la mise en œuvre des conventions conclues sur son territoire.
Représentativité	Le Président du Comité Départemental est membre de droit du Comité Régional. L'Assemblée Générale du Comité Départemental est composée des représentants des structures affiliées, agréés, conventionnées, en fonction des trois collèges.
Relations avec les Partenaires	Le Comité Départemental a pour partenaires privilégiés les instances départementales et notamment le Conseil Général, le CDOS, les structures déconcentrées de l'Etat (Jeunesse, Sports et Vie Associative ; Environnement et Développement Durable, Tourisme...). Les autres relations (municipalités, EPCI, Conseil Régional...) doivent obligatoirement s'effectuer sous couvert des structures concernées.
Réglementation / Législation	Tous les projets d'arrêté, de réglementation divers en matière d'accès à l'eau doivent recevoir l'aval du siège fédéral avant signature. Le Comité Départemental informe le siège et ses structures affiliées, agréées et conventionnées des arrêtés et des accords publiés.
Relations avec les Conseillers Techniques	Les cadres départementaux font partie de l'Equipe Technique Régionale. Le Comité Départemental peut solliciter l'Equipe Technique Régionale pour la mise en œuvre de son projet.
Calendrier	Le Comité Départemental propose et harmonise son calendrier avec celui du Comité Régional. L'A.G. du Comité Départemental se déroule avant celle du Comité Régional dans des plages définies au plan national
Formation des Praticants	Le Comité Départemental contrôle la qualité de l'enseignement sur son territoire. Il se charge de mettre en place des animations spécifiques pour les catégories de pratiquants non pris en compte par le Comité Régional (jeunes - adultes - familles) sous forme de rencontres interclubs. Le Comité Départemental, en relation avec le Comité Régional, organise et veille à la mise en œuvre des tests d'évaluations de niveaux de pratique.
Formation des Cadres	Le Comité Départemental a la responsabilité de la formation et de l'évaluation des initiateurs et des entraîneurs-assistants en relation avec le Comité Régional. Ses formations et ses formateurs sont agréés par la commission régionale Enseignement.
Animation sportive	Le Comité Départemental gère ses animations dans le respect de la déontologie sportive et des règles fédérales de sécurité. Il délivre des titres de Champions Départementaux.
Equipement et patrimoine nautique	Le Comité Départemental a pour mission d'impulser la création et la mise en œuvre de Plans Départementaux de Randonnée Nautique en respectant les lignes directrices nationales. Il conduit des actions en ce qui concerne la protection de la nature et de l'environnement. Il participe aux C.D.E.S.I., aux S.A.G.E., aux contrats de rivières et à l'entretien des rivières.
Projet de Développement	Le Comité Départemental peut établir son propre projet, en déclinaison du Projet National et Régional.

Annexe 6/ Les différentes disciplines :



Canoë « randonnée »



Kayak



Rafting



Stand up paddle



Kayak polo



Kayak slalom



Kayak descente



Kayak course en ligne



Kayak de mer



Pirogue (ou Va'a)



Kayak Handisport

Annexe 7/ Compte de résultats et prévisionnel (charges) :

<b>COMPTE DE RÉSUL'</b>			
<b>CDCK 80</b>			
<b>CHARGES</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Prévisionnel 2019</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			
<b><u>Achats d'approvisionnement</u></b>	<b>1 818 €</b>	<b>3 321 €</b>	<b>7 250 €</b>
<i>Matériel équipement</i>	132 €	2 796 €	6 000 €
<i>Fournitures, entretien, petit équipement</i>	448 €	480 €	500 €
<i>Autres Trophées, médailles...</i>	226 €		600 €
<i>Fournitures administratives</i>	1 012 €	45 €	150 €
<b><u>Services extérieurs</u></b>	<b>27 153 €</b>	<b>31 308 €</b>	<b>36 960 €</b>
<i>Locations bassins, installations</i>	3 418 €	4 379 €	5 000 €
<i>Locations mobilières</i>	220 €		
<i>Entretien réparation voiture</i>	1 333 €	1 368 €	2 000 €
<i>Assurances</i>	1 204 €	1 138 €	1 200 €
<i>Multirisques</i>	965 €	965 €	1 000 €
<i>sous-traitance générale</i>	5 831 €	5 387 €	6 000 €
<i>Documentation</i>		20 €	400 €
<i>Personnel détaché ou prêté à l'asso.</i>	1 560 €	614 €	1 560 €
<i>Communication</i>		515 €	600 €
<i>Dons</i>	177 €	170 €	200 €
<i>Transports</i>	672 €	47 €	100 €
<i>Carburant</i>	1 873 €	2 084 €	2 550 €
<i>Restauration</i>	3 643 €	2 469 €	3 000 €
<i>Frais postaux et de télécom</i>	815 €	663 €	700 €
<i>Frais bancaires</i>	174 €	200 €	250 €
<i>Participations diverses</i>	4 791 €	11 200 €	12 000 €
<i>Cotisations</i>	477 €	90 €	400 €
<b><u>Impôts et taxes</u></b>	<b>765 €</b>		<b>700 €</b>
<i>Part employeurs formation prof.</i>	765 €		700 €
<b><u>Rénumération du personnel</u></b>	<b>40 436 €</b>	<b>45 992 €</b>	<b>48 666 €</b>
<i>Salaires bruts</i>	32 909 €	32 805 €	34 000 €
<i>Charges Sociales</i>	7 440 €	13 083 €	14 500 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>		18 €	80 €
<i>Médecine du travail</i>	86 €	86 €	86 €
<b><u>Charges div.de gestion courante</u></b>	<b>2 923 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1 200 €</b>
<i>Sub versées par l'asso</i>	880 €	400 €	700 €
<i>Cotisations liées vies statutaires</i>	2 043 €	100 €	500 €
<b><u>Intérêts financiers</u></b>			
<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>	<b>721 €</b>	<b>12 159 €</b>	<b>0 €</b>
<i>Charges exceptionnelles</i>		4 032 €	
<i>charges exercices antérieurs</i>	721 €	146 €	
<i>Autres charges exceptionnelles</i>		7 981 €	
<b><u>Dotations aux amortissements</u></b>	<b>10 685 €</b>	<b>13 589 €</b>	<b>11 595 €</b>
<b><u>Dotations aux amort. &amp;provis</u></b>	<b>2 226 €</b>	<b>1 781 €</b>	<b>1 781 €</b>
<b><u>Dotations aux amort. &amp; mat</u></b>	<b>1 652 €</b>	<b>3 922 €</b>	<b>3 922 €</b>
<b><u>Dotations aux amort, bateaux</u></b>	<b>6 807 €</b>	<b>7 887 €</b>	<b>5 893 €</b>
<b><u>Dot. aux dépréciations de stocks</u></b>			
<b>TOTAL DES CHARGES :</b>	<b>84 501 €</b>	<b>106 870 €</b>	<b>106 371 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>8 222 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 723 €</b>	<b>105 652 €</b>	

Compte de résultats et prévisionnel (produits) :

PRODUITS	2017	2018	Prévisionnel 2019
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION :</u></b>			
<b><u>Produits des activités</u></b>	<b><u>71 630 €</u></b>	<b><u>78 086 €</u></b>	<b><u>82 400 €</u></b>
Prestations de services	3 542 €	3 308 €	5 000 €
<i>Prestations Canoé - Rafting</i>	55 201 €	63 584 €	65 000 €
<i>Produits des activités annexes</i>	6 817 €	2 972 €	3 000 €
<i>Locations diverses</i>			900 €
<i>autres produits des activités annexes</i>	6 071 €	8 222 €	8 500 €
<b><u>Subventions d'exploitation</u></b>	<b><u>10 000 €</u></b>	<b><u>10 845 €</u></b>	<b><u>17 400 €</u></b>
<i>CNDS</i>	3 500 €	5 500 €	2 300 €
<i>Conseil Départemental</i>	1 000 €	2 500 €	
<i>Conseil Général sub /projet</i>		2 845 €	4 600 €
<i>subventions fonctionnement</i>	4 800 €		4 800 €
<i>subventions d'objectif</i>			5 000 €
<i>ASP aide service civique</i>	700 €		700 €
<b><u>Autres produits</u></b>	<b><u>378 €</u></b>	<b><u>410 €</u></b>	<b><u>600 €</u></b>
<i>Cotisations</i>	378 €	410 €	600 €
<i>Divers</i>			
<b><u>Produits financiers</u></b>	<b><u>209 €</u></b>	<b><u>198 €</u></b>	<b><u>230 €</u></b>
Intérêts	209 €	198 €	230 €
<b><u>Produits exceptionnelles</u></b>	<b><u>104 €</u></b>	<b><u>16 113 €</u></b>	<b><u>5 041 €</u></b>
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	104 €	13 500 €	3 041 €
<i>Produits exceptionnels</i>		2 613 €	2 000 €
Produits cessions éléments d'actifs			
<b><u>Transfert de charges</u></b>	-	-	<b><u>700 €</u></b>
<i>Transfert de charges - ASP</i>			
<i>Participation frais d'organisation</i>			700 €
<b>TOTAL DES PRODUITS :</b>	<b>82 322 €</b>	<b>105 652 €</b>	<b>106 371 €</b>
<b>DEFICIT</b>		<b>-1 218</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>106 870 €</b>	



## Annexe 9/Enquête :

Il me semble important de présenter l'enquête afin que les clubs ne se sentent pas investis. Il faut cadrer l'entretien, expliquer que ce qui en ressortira ne sera pas divulgué ou diffusé, cela ne servira que pour mon étude.

- Pouvez-vous vous présenter (parcours dans le milieu associatif et canoë-kayak ; rôle dans la structure).
- Pouvez-vous présenter votre structure (actions principales fédérales, actions de base nautique).
- Avez-vous rédigé un projet du club sur une Olympiade ?
- Quelles sont les disciplines principales du club. Lister en ordre d'importance.
- Avez-vous d'autres activités ?
- o Environnement / VTT / Orientation / Natation / Course à pied / Autre :
  - Quelle tranche d'âge avez-vous le plus au club ?
  - Pour quelle tranche d'âge avez-vous le plus de difficulté à encadrer ?  
Pour quelles raisons ? Créneaux horaires/matériel/formation ...
  - Organisez-vous des sessions de formation pagaies couleurs ? Si oui jusqu'à quel niveau ?  
Si non pourquoi ?
  - Délivrez-vous des diplômes PC ? Jusque quel niveau et pourquoi ?
  - Quelle part de votre budget représente les subventions ? Pour quelles aides ?
  - Estimez-vous avoir suffisamment de matériel ?
  - Estimez-vous avoir suffisamment de bénévoles pour organiser vos activités ?
  - Trouvez-vous les actions du cdck80 adaptés ? Si non pourquoi !
- o Regroupements jeunes le mercredi ;
- o Regroupements piscine esquimautage et polo le vendredi soir ;
- o Stage jeunes multi-disciplines pendant les vacances d'avril ;
- o Stage de formation de cadres (amfpc) aux vacances de toussaint combiné avec un stage jeunes kayak ;
- o Les formations et examens pagaies bleues eau calme et/ou eaux vives/mer ;
- o Le prêt de matériel : camions, remorque de canoës équipés ;
- o La randonnée de 2 jours « bikini » pour le téléthon ;
- o La réalisation de manifestations de masse « samarienne » « tourisme et handicap » « 100km du val de Somme »... ;
- o L'organisation d'animations et compétitions en lien avec le CRCK « challenge jeunes ».
  - Quelles sont vos contraintes par rapport aux actions du cdck80 ?
  - Comment diffusez-vous les informations du comité départemental vers les licenciés ?
  - Nous vous proposons régulièrement de vous déplacer avec vos adhérents (regroupements...). À la place, préféreriez-vous que l'employé du cdck80 fasse une intervention dans votre structure ?
  - Quelles sont vos attentes vis-à-vis du CDCK80 ?
- o Thématique spécifique *exemple sur l'environnement... l'orientation...le Stand up paddle ?*
- o matériel spécifique exemple les canoës monoplace ou les kayaks descente ?
- o une séance en animation ou un perfectionnement ?
- o une aide sur un point plus précis ?
  - Avez-vous autre chose à voir, à ajouter à notre entretien ?

Je vous remercie de votre temps passé et de votre accueil. Je vous tiens informé du retour de dépouillement avec les autres clubs dès que possible pour la suite des actions à mener, probablement sur un travail collectif.

**Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.**

Henry FORD « Homme d'affaire industriel (1863-1947)

## Annexe 10/Résultats de l'enquête :

<b>Résultats de l'enquête menée au-près des clubs de Canoë-kayak de la Somme:</b>					
Questions :	Réponses des clubs				
	Amiens	Boves	Gamaches	Ham	Le Crotoy
<b>1</b> Pouvez-vous présenter (parcours dans le milieu associatif et canoë-kayak ; rôle dans la structure)	Secrétaire  1983 avec enfants adhérente + initiateur secrétaire + entraîneur + monitrice	Pdt; secrétaire  adolescence en club axés tourisme prépa sorties, manutention, encadrement stages	educateur sportif  depuis 2002 vtt axés tourisme axés tourisme	pdt  2010 porte ouverte toutes activités idem	Pdt   axés compet axés compet
<b>2</b> Pouvez-vous présenter votre structure (date création CK; actions principales fédérales, actions de base nautique)	<b>1983</b>  Orientations au début  Orientations aujourd'hui	<b>1973</b>  Kayak slalom, descente et tourisme  stages mer et sorties (5/an)	<b>1979</b>  terestre vtt  idem + nautique voile ck	<b>1992</b>  CL + descente + loisirs  idem + tourisme	<b>2011</b>  Va'a  compet
<b>3</b> Avez-vous rédigé un projet de club sur une Olympiade ?	non sur l'année familiale et sportif	Non, projets réguliers de sorties et stage	developper structure / plutôt base	oui, develop tourisme en autonomie + aménagements + camping + niveau compétitions (fédé)	oui structure + nombre + associer sport loisirs nature
<b>4</b> Quelles sont les disciplines principales du club. Lister en ordre d'importance.	CL descente sup	randonnée Mer loisir	VTT : Tir arc Voile / CK	Descente loisir ev CL	OR V1 / V6 Ocean R k1
<b>5</b> Avez-vous d'autres activités ? Environnement, VTT, orientation, course à pied, Natation Autre :	slalom / mer environnement / cap / muscu	vélo	speed ball	loisir ec environnement / cap / natation / muscu	Enviro; Orientation
<b>6</b> Quelle tranche d'âge avez-vous le plus au club ?	séniors	vétérants	groupes	benjamin (176)	45 ans
<b>7</b> Pour quelle tranche d'âge avez-vous le plus de difficulté à encadrer ? Pour quelles raisons ? Créneaux horaires / matériel / formation ... Combien d'adhérents ?	34	poussins à benjamins encadrants 24	scolaires particuliers 3	0 type du public sans référent bien cadré 251	Jeunes Créneaux + matériel 13
<b>8</b> Avez-vous besoin ou non d'augmenter le nombre d'adhérents ?	Non finances	oui maxi 30 attention par rapport à l'encadrement et dispo		Non	Non
<b>9</b> Organisez vous des manifestations ? Lesquelles ?	si descente + porte ouverte + nettoyage	porte ouverte / nettoyage berges		SIR descente C + S / porte ouverte, fête sport, raids...	
<b>10</b> Organisez-vous des sessions de formation pagais couleurs ? Si oui jusque quel niveau ? Si non pourquoi ? Délivrez-vous des diplômes PC ? Jusque quel niveau et pourquoi ?	oui sans examen compet vert	non pas besoin pas de cadres certifié		oui verte compet verte formations	Non pas public
<b>11</b> Quelle part de votre budget représente les subventions ? Pour qu'elles aides ?	6%	20% matériel		70%	0
<b>12</b> Estimez-vous avoir suffisamment de matériel ?	oui sans examen	oui		oui	Non
<b>13</b> Estimez-vous avoir suffisamment de bénévoles pour organiser vos activités ?	oui 40%	oui 80%		oui	oui
<b>14</b> Trouvez-vous les actions du cdck80 adaptés ? Si non pourquoi !	<b>Non concerné ou pas intéressé</b>		<b>Non concerné</b>	oui fédérateur	oui dynamique
Regroupements jeunes le mercredi	pas de jeunes	oui / Non concerné		pbl déplacement	
- Regroupement piscine esquimautage et polo le vendredi soir		oui		oui-inadapté / distance, mais créneau club avec le soutien du CD	
- Stage jeunes multi disciplines en vacances d'avril		NC		oui	
- Stage de formation de cadres (amfpc) aux vacances de toussaint combiné avec un stage jeunes kayak		NC		oui	
- Les formations et examens pagais bleues eau calme et/ou eaux vives / mer		oui		bonne idée mais autonome	
- Le prêt de matériel : camions, remorque de canoës équipés		oui		oui	
- La randonnée de 2 jours « bikini » pour le téléthon		oui		oui / dispo	
- La réalisation de manifestations de masse « samarienne » « tourisme et handicap » « 100km du val de Somme »...		oui		oui prestataire / concurrent	
- L'organisation d'animations et compétitions en lien avec le CRCK « challenge jeunes »		NC		oui	
<b>15</b> Quelles sont vos contraintes par rapport aux actions du cdck80 ?	<b>Pas intéressé</b>	<b>Disponibilité</b>	<b>0 pas d'attentes</b>	<b>éloignement</b>	<b>choix politique</b>
<b>16</b> Comment diffusez-vous les informations du comité départemental vers les licenciés ?	mails	Mails		mail + affichage	0
<b>17</b> Nous vous proposons régulièrement de vous déplacer avec vos adhérents (regroupements...). A la place, préféreriez-vous que l'employé du cdck80 fasse une intervention dans votre structure ?	<b>Pas intéressé</b>  <b>aiment la routine</b>	oui initiation SUP/slalom ou raft		oui environnement	pas concerné
<b>18</b> Quelles sont vos attentes vis-à-vis du CDCK80 ? -thématique spécifique exemple sur l'environnement ... l'orientation...le Stand up paddle ? - matériel spécifique exemple les canoës monoplace ou les kayaks descente ? - une séance en animation ou un perfectionnement ? - une aide sur un point plus précis ?		slalom à boves  oui  slalom/sup		environnement  Kayaks de Mer  animation environnement  Operation promotionnelle type Rallye à Thème	
<b>19</b> Avez-vous autre chose à voir, à ajouter à notre entretien ?	<b>Concurrence ville AMIENS / partage localx</b>	Souhaite reconduire l'organisation de compétition descnte / slalom  Créer un ponton digne de ce nom		Renouveler le festikayakPicard Que les clubs qui ne jouent pas le jeu, se retirent du système fédéral <b>REGLEMENT INTERNE</b>	

## Annexe 10 suite

Résultats de l'enquête menée au-près des clubs de Canoë-kayak de la Somme:					
Questions :	Réponses des clubs				
	Loeuilly	Mers	Picquigny	Rivery	St Valery/S
1 Pouvez-vous vous présenter (parcours dans le milieu associatif et canoë-kayak ; rôle dans la structure)	Directeur ; animateur en CDI âge de 6/7 ans en club bénévoles depuis jeunesse + Pdt commission Régionale avant la fusion des Régions.	Employé en apprentissage âge de 6/7 ans en club	Président adolescent au collège secrétaire et touche à tout	Président à 12 ans location adhérent compétiteur	educateur sportif moniteur de voile promenades, découverte de la baie
2 Pouvez-vous présenter votre structure (date création CK; actions principales fédérales, actions de base nautique)	1996 Orientations au début Kayak slalom, descente et tourisme Orientations aujourd'hui polo / tourisme	2021 Pas de kayak mais voile Ocean racing, k-surf et randonnées	1981 Kayak slalom et randonnée copains touche à tout idem + école de pagaie / jeunes / pluridisciplinaire + handi	1960 slalom + descente slalom + OR + descente + tourisme	1990 promenades jeux dans la baie Ecole de pagaie / compétitions et tourisme qui prends le dessus
3 Avez-vous rédigé un projet du club sur une Olympiade ?	Non, sur appels à projets ; UNSS polo et social + extension de base nautique	Non, selon évolution du poste de Théophile	Oui, en suivant au mieux les directives fédérales du cdck80 et CRCK HDF	vision sur l'année / calendrier compet + axe jeunes et non salariés	Le projet club est principalement axé sur la vie associative, le lien social, la formation des pratiquants en tant que kayakiste-piroguyer, mais aussi Ampfc et Mfpc.
4 Quelles sont les disciplines principales du club. Lister en ordre d'importance.	Kayak polo loisir SUP	Kayak mer randonnée SUP	Slalom / descente mer Randonnée loisir ev mer ec	Slalom OR loisir ec / ev / mer	Kayak de mer Surfski - Va'a Outrigger Tourisme
5 Avez-vous d'autres activités ? Environnement, VTT, orientation, course à pied, Natation Autre :	Cap, natation, vélo, raid, jeux picards, summo, château gonflables, javelots...	Cap, Natation	tourisme / famille environnement Vélo / cap / natation	environnement / orientation / cap	VTT - Course à pied - Natation - Renforcement musculaire, principalement l'hiver
6 Quelle tranche d'âge avez-vous le plus au club ?	poussin à cadets	seniors	adultes	Seniors veterans	11 / 77 ans
7 Pour quelle tranche d'âge avez-vous le plus de difficulté à encadrer ? Pour quelles raisons ? Créneaux horaires / matériel / formation ... Combien d'adhérents ?	adultes séances en soirées	vétérans mentalités	entraînements spécifiques manque entraîneur	jeunes adultes public entre deux...	Adultes Etat d'esprit pas toujours compatible avec les règles communes - « désir de liberté » au détriment de l'équité entre adhérents. 69
8 Avez-vous besoin ou non d'augmenter le nombre d'adhérents ?	oui problème de stockage et d'encadrants	oui problème de stockage	Non pbl encadrants dispo	non sauf jeunes	oui
9 Organisez-vous des manifestations ? Lesquelles ?	Porte ouverte/ compet kayak polo / repas dansants/ rallies / nettoyage berges	porte ouverte / ramassage déchets/ 1 compétition open	SIR slalom / descente C + S + N3 slalom + porte ouverte + actions cd ....	slalom à picquigny + portes ouvertes + fête noix...	Sélectif Ocean Racing / Animation Randonnée Départemental ou Régional
10 Organisez-vous des sessions de formation pagaies couleurs ? Si oui jusque quel niveau ? Si non pourquoi ? Délivrez-vous des diplômes PC ? Jusque quel niveau et pourquoi ?	oui bleue compétition formations	oui verte compétition	oui verte compétition formations bleue = rôle cdck	oui vert compet	oui compet Bleu / formations
11 Quelle part de votre budget représente les subventions ? Pour qu'elles aides ?	25% emploi / matériel/ fonctionnement	70% emploi / fonctionnement	23% matériel	23% matériel/ fonctionnement	15%
12 Estimez-vous avoir suffisamment de matériel ?	oui	Non matériel perso	oui	oui	Non
13 Estimez-vous avoir suffisamment de bénévoles pour organiser vos activités ?	oui 60%	oui 50%	oui 60%	oui 30%	Oui et non. La contrainte vient de pouvoir faire appel à un bénévole qualifié, Mfpc idéalement, tant pour la sécurité que pour la qualité d'enseignement, dans l'intérêt premier à l'adhérent. De plus, la société civile devient plus en plus réglementée, judiciaire.
14 Trouvez-vous les actions du cdck80 adaptés ? Si non pourquoi !	oui / pbl transport	oui / pbl transport	oui fédérateur oui	oui oui	oui, pbl déplacement en semaine et raisons d'activités touristiques limite
- Regroupement piscine esquimautage et polo le vendredi soir	oui	non / distance	oui / distance	oui	oui- inadapté / distance, mais créneau club avec le soutien du CD
- Stage jeunes multi disciplines en vacances d'avril	oui / besoin référent club	oui	oui	oui	oui
- Stage de formation de cadres (ampfc) aux vacances de toussaint combiné avec un stage jeunes kayak	oui	oui	oui / pbl jeunes nouveaux cadres	oui	oui à adapter selon public jeunes / adultes
- Les formations et examens pagaies bleues eau calme et/ou eaux vives / mer	non / autonome	oui, bleue mer	oui	oui	oui
- Le prêt de matériel : camions, remorque de canoës équipés	oui mais demande même règle pour tous	oui	oui	oui	oui
- La randonnée de 2 jours « bikini » pour le téléthon	oui / dispo	oui	oui	oui	oui
- La réalisation de manifestations de masse « samarienne » « tourisme et handicap » « 100km du val de Somme »...	oui / dispo	oui mais pas concerné (mer)	oui	oui	pas d'avis
- L'organisation d'animations et compétitions en lien avec le CRCK « challenge jeunes »	manque carotte et but commun (CN/stage)	oui crée dynamique...contraignant	oui	oui	oui en continuité des stages
15 Quelles sont vos contraintes par rapport aux actions du cdck80 ?	déplacement / dispo/horaires/intéret/autonomie	distance / déplacements	pas de cadre dispo ou éloignement	Dispo selon calendrier	Manque de temps, déplacement, responsabilité interne
16 Comment diffusez-vous les informations du comité départemental vers les licenciés ?	mails	mails	mail	mail + affichage	mail
17 Nous vous proposons régulièrement de vous déplacer avec vos adhérents (regroupements...). A la place, préféreriez-vous que l'employé du cdck80 fasse une intervention dans votre structure ?	non / autonome	oui si avec d'autres clubs	oui les mercredis apres midi ou sur entraînement et passage de pagaies	oui pagaie couleur eau calme / adultes	oui si besoin
18 Quelles sont vos attentes vis-à-vis du CDCK80 ?		soutiens organisation / conseils techniques / se structurer echanges / stages	oui	Environnement / pagaie couleur	environnement eau douce
- thématique spécifique exemple sur l'environnement ... l'orientation...le Stand up paddle ?	N	d' autres pratiques	K mer	V6 mer	surfski initiation polyéthylène
- matériel spécifique exemple les canoës monoplace ou les kayaks descente ?	N		environnement	animation environnement	RAS
- une séance en animation ou un perfectionnement ?	N		accompagner au montage de dossiers / administratif		RAS
- une aide sur un point plus précis ?	N				
19 Avez-vous autre chose à voir, à ajouter à notre entretien ?	Gratuité de la piscine Rencontre techniciens Reglement interieur / acces locaux, matériel...	l'organisation de compétition	CONCURRENCE BASE DE PICQUIGNY partage locaux		Nous sommes satisfaits des actions et soutiens fournis par le CDCK 80 ou son employé, toujours présent l'un comme
	Club surchargé et autonome				